



**HAL**  
open science

## Quelles professionnalisation pour les associations productrices de données ?

Pierre Alphan  ry, Agn  s Fortier

### ► To cite this version:

Pierre Alphan  ry, Agn  s Fortier. Quelles professionnalisation pour les associations productrices de donn  es?. *Activit  s professionnelles    l'  preuve de l'environnement*, 2015, Octar  s Editions, 222 p., 2015, Collection le Travail en D  bats S  rie Colloques et Congr  s. hal-01247403

**HAL Id: hal-01247403**

**<https://hal.science/hal-01247403>**

Submitted on 4 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin  e au d  p  t et    la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi  s ou non,   manant des   tablissements d'enseignement et de recherche fran  ais ou   trangers, des laboratoires publics ou priv  s.

# Quelle professionnalisation pour les associations naturalistes productrices de données ?

Pierre Alphandéry, INRA/SAE2/Sadapt  
Agnès Fortier, INRA/SAE2/Sadapt

## Introduction

Il n'est guère surprenant que les références à la professionnalisation aient gagné le domaine de l'environnement depuis une quinzaine d'années quand on sait le rôle important qu'y jouent dans les pratiques et les discours des notions telles que compétences scientifiques, expertise, mise aux normes, etc. Des institutions en charge de la gestion de l'environnement (Granjou, Mauz, 2007) aux acteurs du monde associatif (Hely, 2011), chacun se doit aujourd'hui d'être professionnel pour lutter avec les meilleurs atouts contre les menaces pesant sur la biodiversité. Cette vision normative et confiante est-elle pertinente ? Jean-Michel Chapoulié dans un article publié en 1973, notait déjà l'ambiguïté de l'usage de ce terme qui correspond autant à une catégorie de la pratique qu'à un concept analytique (1973, 87). Quarante ans plus tard, le caractère polysémique de la notion de professionnalisation est reconnu par tous. Le contexte actuel est en outre caractérisé par les injonctions récurrentes aux associations de protection de la nature (APN) d'accélérer leur modernisation et de se comporter en experts compétitifs sur le marché. Cette transformation de l'action des pouvoirs publics marque une rupture dont il importe d'analyser l'origine et les conséquences. Nous sommes alors partis de l'idée que la professionnalisation, malgré le caractère instable de ses définitions, constituait un bon observatoire de l'évolution des APN dont l'histoire, les projets et les compétences s'avèrent très diverses et qui présentent notamment la particularité de réunir des bénévoles et des salariés dans des proportions variables.

L'approche développée par Didier Demazière (2009) en terme de processus de professionnalisation apporte un éclairage intéressant, alimenté par une démarche attentive à la mise en perspective historique et aux interactions. La professionnalisation est conçue par le sociologue comme un processus dialectique impliquant les acteurs en interne (salariés et bénévoles) d'une part et les acteurs extérieurs comme les pouvoirs publics avec lesquels ils interagissent, d'autre part. Notre analyse ciblée plus particulièrement sur les associations impliquées dans la production de connaissances dites de « plein air », porte principalement sur les questions suivantes : de quelles façons les amateurs sont-ils concernés par le processus de professionnalisation ? Ce dernier modifie-t-il les rapports avec les professionnels ? Comment les associations réagissent-elles aux injonctions de professionnalisation ? Leur diversité s'en trouve-t-elle réduite ? La vie associative fait coexister des liens fondés sur la coopération et le bénévolat et des éléments de type fonctionnel relevant d'une rationalité instrumentale. Cette coexistence est-elle rendue plus difficile par la professionnalisation ? Nous faisons l'hypothèse à la suite de Michel Foucault que la professionnalisation s'apparente à un instrument de gouvernement destiné à orienter les conduites des individus et à les structurer au moyen de dispositifs de normalisation toujours plus nombreux.

Notre réflexion s'appuie sur une démarche socio-anthropologique qui rend compte des dimensions locales et globales. Le premier registre concerne les relations de proximité, le domaine du familial et les pratiques personnalisées ainsi que tout ce qui concerne le fonctionnement local des associations productrices de données. Le second a trait aux éléments impersonnels, aux dynamiques issues des politiques publiques ainsi qu'au contexte général.

Les matériaux sont issus d'entretiens et d'observations réalisés à l'occasion de plusieurs enquêtes conduites depuis 2006 à propos du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) auprès d'associations naturalistes, dans différentes régions<sup>1</sup>. Nous montrerons d'abord comment les APN ont été incitées par l'Etat à développer progressivement leurs compétences et à les mettre au service de l'action publique en s'appuyant principalement sur un réseau de bénévoles au sein duquel la figure de l'amateur occupe une place prépondérante. Dans un deuxième temps, nous mettrons l'accent sur les voies de la professionnalisation au sein du monde associatif. Nous verrons comment celles-ci relèvent à la fois de la marchandisation des données liée à la multiplication des politiques en faveur du vivant, d'un processus de rationalisation des connaissances et s'inscrivent également dans un contexte de réforme de l'Etat. Toutefois, le mouvement de professionnalisation observé au sein des associations productrices de données est loin d'être uniforme. Dans un troisième temps, nous rendrons compte, à partir des matériaux de terrain, de la variété des positionnements qui révèlent les manières de composer avec ce mouvement. Enfin, nous montrerons comment ce processus de professionnalisation entre en tension avec la logique des amateurs animés par la passion, le désir de connaissance, le plaisir d'être ensemble, etc., rendant du même coup la cohabitation entre amateurs et professionnels délicate.

## **1<sup>ère</sup> partie : L'institutionnalisation des APN, entre compétences scientifiques et attachements locaux.**

### ***1.1 Les compétences et la légitimité des APN***

Au cours des années 1970 et 1980, on a vu se multiplier le nombre des associations dont le nom fait référence à la nature ou à l'environnement. Qualifiant en 1991 cet ensemble aux contours mal définis de « nébuleuse » (Alphandéry et al., 1991), nous en avons identifié les thématiques essentielles et montré la grande diversité<sup>2</sup>. D'autres travaux (Lascoumes, 1994, Micoud, 2001) ont produit leurs propres typologies. Nous verrons dans ce qui suit comment les APN ont été incitées par l'Etat à démontrer leurs compétences et à participer à l'action publique, une partie d'entre elles amorçant à cette occasion une spécialisation de leurs activités, prémisses du mouvement de professionnalisation.

La création du ministère de l'Environnement en 1971 s'accompagne d'une implication croissante des APN dans l'action publique qui rend les deux partenaires de plus en plus interdépendants. Ce processus, commente le sociologue Jean-Louis Fabiani, « *suscite des formes inédites de participation et de représentation, largement fondées sur la reconnaissance d'un domaine de compétence propre au monde associatif et sur la constitution de modes de partenariat institutionnel* » (Fabiani, 1995, 30). Certaines APN jouent le rôle de relais pour un ministère de l'Environnement dépourvu de représentations locales. La présence de scientifiques au sein des associations leur apporte une capacité d'expertise par la mobilisation d'un savoir technique et abstrait que vient compléter le savoir plus personnalisé et concret, lié à l'expérience, accumulé par des amateurs. Les APN

---

<sup>1</sup> Principalement en Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Poitou-Charentes et Ile-de-France.

<sup>2</sup> Dépassant les oppositions sémantiques entre associations environnementalistes et naturalistes, l'acronyme APN désigne toutes les associations dont la dénomination ou l'objet social concerne la nature à un titre ou à un autre, même si leur activité excède ce domaine.

remplissent en outre de manière différenciée des fonctions de vigilance territoriale, de représentation de la nature, de pédagogie comme le montrent ces propos émanant du président de l'une d'entre elles. « *L'association est née en 1972 en réaction à un projet dévastateur sur l'estuaire dont le but était la réalisation d'un port de plaisance. Il faudra dix ans d'efforts pour que le projet tombe à l'eau. L'association a survécu et trouvé son assise sur une base strictement bénévole sans doute parce qu'elle a défendu un intérêt suffisamment général. Les estuaires ont ici une fonction importante de halte migratoire des oiseaux. C'est quelque chose qui nous tient à cœur et cela a motivé une série d'études portant sur la fonction nutritive de l'estuaire. D'autres études concernent l'occupation des sols dans les communes du bord de mer. On accumule des données qui sont des outils pour les décideurs pour mesurer l'évolution catastrophique du littoral* » (entretien Nord-Pas-de-Calais, 2011). L'importance de ces investissements naturalistes est énoncée par la loi du 10 juillet 1976 dont l'article 1 stipule qu'« *il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit* » et que le travail accompli pour ce faire relève de « *l'intérêt général* ».

En l'espace de deux décennies, une partie des APN développent leur savoir-faire et leur capacité d'expertise sur des plans divers, avec l'aide des subventions publiques. Partageant l'idée « que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît », une fraction des associations tente de donner une visibilité accrue au patrimoine naturel par la réalisation d'observations<sup>3</sup> et d'inventaires naturalistes. Avant la diffusion de l'informatique ces observations sont consignées dans des carnets, puis reprises dans des bulletins ou des revues propres à chaque association. Mais cette manière de faire trouve rapidement ses limites : « *Si on voulait avoir une vision un peu synthétique de ce qui se passait en ornithologie par exemple, il fallait être abonné à au moins trente revues régionales et dépouiller, récupérer les informations. Ce n'est qu'à la fin de travaux exceptionnels comme ceux occasionnés par la réalisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France, publié en 1975 sous la plume de Yeatman et Berthelot qu'on avait une information un peu synthétique* » (responsable au MNHN, 2012).

L'organisation de l'inventaire national du patrimoine naturel constitue une nouvelle étape dans le processus de rationalisation des données. Elle est confiée en 1979 au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) qui crée, à cet effet, le Service faune flore (SFF), dont la mission est d'organiser l'inventaire exhaustif des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Jamais la France n'avait connu d'inventaire réalisé à une aussi large échelle et jamais les données d'espèces n'avaient été associées aux données sur les milieux. On peut voir dans l'inventaire des ZNIEFF, un processus précurseur de normalisation, opéré sous l'égide du MNHN et dont la mise en oeuvre s'est en grande partie appuyée sur l'investissement bénévole de nombreux amateurs associatifs.

## ***1.2 L'amateur, une espèce associative***

Au cours des années 1970, la production de données naturalistes<sup>4</sup> revêt une importance croissante pour beaucoup d'associations investies dans la protection de la nature. Dans la plupart des cas, cette tâche est accomplie par des bénévoles, qualifiés aussi d'amateurs. L'amateur que nous définirons comme « *un citoyen ordinaire doté de compétences naturalistes qu'il développe et met au service d'une cause publique, hors cadre professionnel,*

---

<sup>3</sup> Terme usité chez les naturalistes avant l'arrivée de l'informatique et des bases de données. Le glissement sémantique de l'« observation » à la « donnée » est directement à mettre en relation avec cette innovation technologique.

<sup>4</sup> Chez les naturalistes, la donnée est le produit d'une observation faite sur le terrain, transcrite sur un support avec son identification d'espèce, le nom de l'auteur de l'observation, le lieu de cette dernière et, enfin, sa date.

*le plus souvent dans une association* » (Dupré, Micoud, 2007, p. 221) occupe, comme au temps des sociétés savantes, une place importante dans la production de données et ce pour plusieurs raisons. Le désintérêt de la recherche scientifique pour la systématique au profit de la biologie moléculaire et de la génétique, conjugué à l'absence de moyens financiers dégagés par l'Etat pour la collecte de données expliquent la quasi absence de professionnels dans ce secteur (Maurin, 1997)<sup>5</sup>. Mais cette situation tient également à la spécificité des sciences de la nature qui sont des sciences de plein air, autrement dit les observations s'y font *in situ* et requièrent des compétences autres que celles qui sont mobilisées dans le « confinement des laboratoires » (Kohler, 2002).

L'amateur est avant tout un homme de terrain dont les compétences varient fortement d'un individu à l'autre. Ainsi, l'amateur « éclairé », doté d'un sens aigu de l'observation, d'une connaissance intime du milieu et d'une capacité d'anticipation acquises à force d'expérience, cohabite avec des amateurs moins expérimentés voire débutants. Le président de la Société mycologique du nord de la France (SMNF), scientifique et professeur d'université, distingue ainsi trois grands types de profil parmi les mycologues de terrain : le « *consommateur de champignons* », « *le curieux qui cherche à apprendre* » et « *une petite minorité de personnes qui étudie, qui cherche vraiment à connaître, apprendre, progresser, à découvrir, à contribuer à des programmes d'inventaires formalisés* » (entretien, 2006). Et il pointe l'importance de la convivialité dans les sociétés mycologiques qui constitue un motif d'adhésion majeur pour certains, avant d'ajouter : « *Chacun fait en fonction de ses objectifs et du temps qu'il a. La mycologie active ça prend beaucoup de temps. On ne peut pas obliger les gens à devenir mycologue à plein temps. Si on a des gens qui sont intéressés à gravir tous les échelons, on est très heureux évidemment* » (idem). En définitive, la figure du naturaliste amateur s'avère très diverse<sup>6</sup>, articulant dans des proportions variables la passion de la nature, l'expérience de terrain, la mobilisation de savoirs pratiques mais aussi académiques, comme la taxonomie qui permet l'identification et la classification des espèces et, enfin, un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la nature.

Par-delà cette diversité humaine et écologique, il est possible d'identifier une série de traits communs aux amateurs des APN durant les années 1980 qui perdurent encore aujourd'hui. L'activité d'observation de la nature est envisagée comme un but en soi, échappant à la logique du gain monétaire et laissant une part à la subjectivité. Comme en écho aux analyses d'André Gorz à la fin des années 1970, beaucoup d'amateurs refusent de soumettre leurs activités à des prescriptions techniques ou à des règles imposées de l'extérieur, insistant au contraire sur leur volonté de préserver autonomie et convivialité (Gorz, 1979, p. 23). Donner son temps pour maintenir ou restaurer les qualités écologiques d'un territoire souvent familier est aussi le produit d'un désir d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de la nature. L'amateur est en effet – c'est là une autre de ses caractéristiques - « attaché » à un ou plusieurs lieux dont la connaissance intime est déterminante pour la production de données. Enfin, cette dernière est indissociable des rapports personnalisés et des formes diverses de reconnaissance par les pairs et par les scientifiques de l'association.

Jusque dans les années 1980, on devient naturaliste chevronné à l'issue d'un long processus de socialisation qui crée des liens d'appartenance, comme le mentionne un acteur de la professionnalisation des APN. « *J'ai été naturaliste amateur dès l'âge de 13, 14 ans. À l'époque, c'était un peu comme en religion, quand vous entriez dans ce monde naturaliste amateur, vous y restiez toute votre vie. Et puis vous grimpez des échelons qui n'étaient pas*

---

<sup>5</sup> On peut noter toutefois que les botanistes professionnels sont plus répandus que les spécialistes du monde animal.

<sup>6</sup> Cette diversité tient également aux différences existant entre les branches des études naturalistes.

*écrits, en vieillissant, avec plus de connaissances. Un jour vous preniez la responsabilité d'une enquête ou d'une petite région (...). Il y avait une sorte de compagnonnage »* (entretien, 2009). Et le même responsable de souligner : « *Maintenant, on se rend compte qu'il y a un turn over dans les associations beaucoup plus élevé. Dans notre monde moderne où tout est facile, j'ai un bouquin, je regarde à peu près à quoi ressemblent les oiseaux et donc si je vais dans la nature il n'y a pas de raison que je ne sache pas tout reconnaître. Alors que ce n'est pas vrai, c'est un phénomène d'apprentissage lent* ». Et celui-ci de poursuivre : « *Le responsable régional ne connaît pas tous ses informateurs. Quand il commence à miser sur quelqu'un pour organiser la collecte d'info, le quelqu'un en question a abandonné la reconnaissance des oiseaux, il s'est mis au golf ou à la Gameboy* ». J. Ion (2012) confirme le phénomène du turn over au sein des associations qu'il attribue à l'accroissement des mobilités géographiques et professionnelles d'une part et à la tendance accrue des bénévoles à s'investir sur des temps courts d'autre part; l'engagement "à vie" s'efface peu à peu au profit d'un engagement "post it", de courte durée, réalisé dans différentes structures et caractérisé par une convivialité souvent réduite. Cette transformation des formes d'engagement dans l'univers associatif a accompagné, à partir des années 1990, la professionnalisation de l'univers naturaliste. Professionnalisation qui prend, comme on va le voir, des formes diverses.

## **2ème partie : Les voies de la professionnalisation au sein des APN**

Le mouvement de professionnalisation qui affecte une partie des associations productrices de données résulte de la conjonction de facteurs externes et internes au monde associatif : la marchandisation croissante de la donnée et d'autres types d'activités associatives durant le courant des années 1990, le processus de rationalisation des connaissances censé favoriser la mobilisation de l'information et enfin la modernisation de l'Etat au nom des principes néolibéraux. Ces divers éléments suscitent, comme on va le voir, des réactions diverses au sein du monde associatif : on peut en effet se demander si le processus de professionnalisation et le recours accru au marché ne vont pas faire disparaître les spécificités associatives.

### ***2.1 La marchandisation de la donnée***

Au cours de la décennie 90, l'utilisation de connaissances en tant qu'instrument essentiel à la définition, la mise en œuvre et au suivi des politiques de la nature, s'intensifie. L'adoption de la biodiversité comme norme d'action (Larrère et al., 2003) qui marque un changement de paradigme suscite en effet de nouvelles formes d'actions publiques à l'image de la directive Habitats (1992). Cette dernière, comme le travail de modernisation des ZNIEFF, requiert une expertise complexe dans un contexte où l'offre tend à se diversifier (Granjou, Mauz, 2007). Les associations spécialisées dans la réalisation d'inventaires et la production de données naturalistes qui disposaient jusqu'alors du monopole de l'expertise, doivent désormais composer avec des institutions parapubliques (Conservatoires botaniques, Conservatoires régionaux d'espaces naturels) ou privées (bureaux d'études) sur lesquelles s'appuient les pouvoirs locaux pour mettre en œuvre les politiques. La plupart de ces structures font appel à une main-d'œuvre qualifiée, nouvellement formée<sup>7</sup>. Cette situation de concurrence contraint les associations à s'adapter si elles veulent continuer à être des interlocuteurs crédibles des

---

<sup>7</sup> Le développement d'une offre de formation dans le domaine de l'environnement à compter des années 1980-1990, est assuré par des institutions publiques (Universités) ou privées, mais aussi des organismes spécialisés comme l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) dont le statut est intermédiaire.

pouvoirs publics. Le recours aux emplois aidés issus du dispositif « emplois jeunes » en 1997, constitue une opportunité pour une importante fraction d'entre elles et marque, aux yeux de certains observateurs comme Dussuet et Flahault (2008), le début du mouvement de professionnalisation des associations. Cependant, cette dynamique n'est pas sans contrepartie. La dépendance qui s'instaure vis-à-vis des financements publics est pointée par de nombreux responsables car elle menace l'autonomie de l'association et rend son projet obsolète. « Vous avez trois salariés qui vous coûtent bon an mal an 50 000 euros : ça fait 150 000 euros à trouver par an. Admettons que vous bénéficiiez comme en Ile de France d'emplois « tremplins » aidés par la Région : la première année, vous ne payez rien, la seconde année vous payez 10 %, la troisième année 20 %, etc., jusqu'à la 6<sup>ème</sup> ou vous payez plein pot. Ça veut dire qu'il faut trouver l'argent [pour pérenniser l'emploi]. Qu'est-ce que vous faites ? Vous signez des conventions ou alors vous vendez la donnée ! » (responsable au MNHN, 2012).

La marchandisation des activités constitue un élément essentiel dans le processus de professionnalisation. Un responsable associatif décrit la situation en ces termes : « Avec la diffusion de l'informatique à la fin des années 80, certaines associations ont très vite compris qu'il était important pour elles de "bancaïser" l'information pour pouvoir mieux la valoriser et la synthétiser, d'une part pour leurs propres travaux mais aussi pour pouvoir se positionner sur un marché quasiment inaccessible pour elles, qui était le marché des études, et pouvoir répondre en tant que prestataire à des gens qui leur confient des études ». Néanmoins, cette marchandisation revêt d'abord un caractère particulier compte tenu du statut des associations qui bénéficient du travail gratuit de bénévoles et ne sont pas autorisées à se livrer à des activités lucratives tout en entretenant un rapport de proximité et de concurrence avec les structures privées à but lucratif. De plus, la frontière entre ces deux domaines représentés par les bureaux d'études (BE) d'un côté et les associations de l'autre est loin d'être étanche. Comme le rappelle fort justement un responsable associatif de la région Franche-Comté : « 70 % des BE dans l'Est de la France sont l'émanation plus ou moins organique soit d'universitaires, soit d'associations, soit les deux » (entretien, 2012). A l'inverse, certains experts associatifs reconnus dans leur spécialité sont sollicités pour vendre ponctuellement leurs compétences à des BE. Ces quelques éléments suffisent à montrer que l'on n'a pas à faire à un marché auto-régulé, mais à la marchandisation de certaines activités, processus au cours duquel de nombreux paramètres entrent en compte<sup>8</sup>. Néanmoins, dans un contexte de réduction des aides publiques, la tentation est grande pour certaines associations d'utiliser leur capacité d'expertise pour faire vivre la structure et rémunérer les salariés.

Cependant, la marchandisation n'est pas une tendance systématique. Elle suscite comme on le verra de nombreux débats entre ses partisans et ceux qui s'y opposent au nom d'un projet associatif se réclamant de l'intérêt général. S'il s'agit pour certaines associations d'une opportunité de valoriser leur patrimoine et de créer des emplois, d'autres en revanche se montrent beaucoup plus réticentes à s'engager dans cette voie. En définitive, le mouvement de professionnalisation prend des formes diverses que l'on peut situer sur un continuum allant des associations qui reposent sur un fonctionnement fondé exclusivement sur le bénévolat, à celles qui privilégient le recours à quelques salariés permanents (moins de cinq) ou en plus grand nombre (dix et au-delà), s'apparentant alors à des « entreprises associatives ».

## **2.2 La rationalisation de la production des données**

---

<sup>8</sup> La publication de l'Office des données naturalistes d'Alsace (ODONAT), "Principes d'échange des données naturalistes du monde associatif" (2001), soutenue par FNE, illustre la diversité de ces paramètres.

Le recueil de données et la production d'information apparaissent au cours des années 1990 comme les principaux instruments d'objectivation de l'environnement sur lesquels se fondent les politiques publiques. Celles-ci donnent lieu à la mise en place d'équipements scientifiques à l'échelle européenne voire internationale (banques de données, instruments de mesure, nomenclatures, inventaires, etc.) et à la création d'institutions chargées de collecter des informations comme l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE). La dynamique de rationalisation des connaissances se poursuit à travers la signature, en 1998, de la convention d'Aarhus et la promulgation de la directive Inspire en 2007 qui rendent obligatoire la transparence des données. La mise en œuvre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en 2007 et de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) en 2009, traduit les engagements européens de la France en matière d'information environnementale. L'accent mis sur la nécessité d'améliorer la qualité des données apparaît comme une forme d'injonction à la professionnalisation en direction du monde associatif, principal pourvoyeur de données naturalistes. Ce processus de normalisation des données qui requiert l'adoption de référentiels (taxonomiques, géographiques, etc.), de protocoles communs et l'utilisation d'outils informatiques de plus en plus sophistiqués, contraint les associations à faire appel à des salariés qualifiés et à rationaliser le travail de collecte des bénévoles. La standardisation des connaissances exige en effet de la part de ces derniers qu'ils renseignent davantage de paramètres à propos d'une même donnée, transmettent leurs observations au moyen de l'outil informatique et enfin se conforment à des protocoles de collecte souvent complexes. Autant de marqueurs que certains assimilent à un processus de qualification des bénévoles là où d'autres y voient des injonctions incompatibles avec l'engagement bénévole.

A travers cette volonté de rationalisation s'institue une autre conception de la donnée que celle qui a longtemps prévalu dans la communauté naturaliste (Alphandéry, Fortier, 2011). L'observation des espèces produites par des bénévoles inscrits dans un territoire coexiste avec une conception de la donnée conçue comme une information objective, définie de manière conventionnelle et facilement mobilisable grâce à des banques de données. Cette rationalisation des données s'opère comme on va le voir dans un contexte néolibéral qui participe du mouvement de professionnalisation associatif.

### ***2.3 Dynamique de professionnalisation dans le contexte néolibéral.***

A l'occasion du 7<sup>ème</sup> Congrès français de la Nature<sup>9</sup>, la ministre de l'Environnement Nelly Olin déclarait : « *Je souhaite voir bientôt s'épanouir un monde associatif plus fort, moins dépendant de l'argent public, mieux reconnu par le reste de la société et toujours plus entendu* ». Cette déclaration marque un changement de contexte qui trouve son origine dès les années 1980 dans le domaine de l'action publique du fait de la décentralisation mais aussi des réformes de l'Etat d'inspiration néolibérale. L'utilisation « rationnelle » des finances publiques s'accompagne en effet de la mise en place de procédures juridiques de plus en plus contraignantes, comme le suggère ce responsable : « *L'association a quarante ans (...), il y a un potentiel de connaissance et d'historique de la protection de la nature ici, qu'on est les seuls à avoir. Donc vous voyez l'importance de ce champ de liberté dont on a joui jusqu'à présent, qui nous permettait d'espérer des financements publics pour des travaux ; là encore quand notre intérêt et l'intérêt des pouvoirs publics se rencontraient. Ce cadre-là, depuis 2008 [date de mise en application du RAIN], s'est sacrément refermé, compressé. On continue à avoir des financements, mais qu'est-ce qu'il faut batailler !* » Et ce même

---

<sup>9</sup> Le 12 janvier 2007.

responsable de conclure à un « *changement radical à partir de 2007/2008 dans la nature des relations avec les institutions, les modalités d'instruction des dossiers, les exigences des institutions* » (Entretien, directeur d'association, 2011).

L'intégration des associations dans le champ de la commande publique en 2001<sup>10</sup>, l'adoption de la loi organique relative aux lois de finance (Lof) la même année<sup>11</sup> et le développement de la contractualisation<sup>12</sup> concourent à l'affirmation d'une logique de commande publique au détriment du régime de la subvention qui a longtemps prévalu dans les rapports entre l'Etat et les associations<sup>13</sup>. En d'autres termes, ce sont désormais les pouvoirs publics qui définissent les besoins et le contenu de la prestation et non plus les associations qui sont à l'initiative des projets. Ce qui fait dire au responsable de l'association cité plus haut : « *On nous prend pour des cabinets d'études (...). Ils [les pouvoirs publics] nous contraignent à glisser progressivement dans un champ commercial et nous prennent pour des exécutants* ». Le recours à la procédure d'appel d'offres est de plus en plus fréquent de la part de collectivités locales enclines à considérer les associations comme des prestataires et à les mettre en concurrence pour mener à bien les politiques dont elles ont désormais la responsabilité. A mi chemin entre la procédure d'appel d'offre et celle que représentaient les formes initiales de subventions se trouvent les pratiques des DREAL observées au cours des dernières années, qui consistent à « subventionner » certaines associations, souvent de dimension régionale, pour effectuer des missions relevant spécifiquement des politiques de l'Etat (ZNIEFF, Natura 2000, projets locaux du SINP, etc.) et qualifiées dans le cadre de la loi Fillon 2010 d' « obligations de service public »<sup>14</sup>. On peut enfin constater, d'après Hely (2011) et certains responsables du monde associatif, le développement d'une forme de dualisation au sein du monde associatif : « *Il y a un mécanisme extrêmement pervers aujourd'hui qui est que plus une association est grosse, gère de l'argent, dispose de salariés, plus elle capte de l'argent. Parce que les dispositifs de collecte [d'argent] sont tellement sélectifs et tellement compliqués qu'il faut être professionnel pour pouvoir avoir un programme Life, pour pouvoir avoir une subvention européenne, pour pouvoir entrer dans le dispositif de réponse à des appels d'offre. Une petite association ne peut pas le faire. Il y a donc d'un côté des associations qui deviennent de plus en plus riches et puissantes, et de l'autre côté une paupérisation des associations, qui pourtant d'un point de vue connaissance et collecte de l'information sont extrêmement importantes, parce qu'elles mobilisent des gens qui, sur leurs territoires de référence, sont extrêmement précieux* » (entretien, responsable au MNHN, 2012). Le processus de professionnalisation des APN qui affecte en priorité les grandes associations (Micoud, 2001), est porteuse d'une dynamique de transformations importantes sans pour autant conduire à une homogénéisation de ces structures, comme nous allons le voir à présent à partir de quelques exemples concrets.

### **3ème partie : Les multiples visages de la professionnalisation au sein des APN**

---

<sup>10</sup> Liée à la réforme du code des marchés publics.

<sup>11</sup> Celle-ci tend à substituer une logique de résultats à une logique de moyens.

<sup>12</sup> Destinée à garantir la transparence dans l'usage des fonds publics.

<sup>13</sup> Cette évolution n'est pas spécifique aux associations environnementales mais concerne le monde associatif dans son ensemble (Hely, 2011)

<sup>14</sup> On peut mentionner également l'abandon progressif des subventions de fonctionnement au profit de subventions sur projets qui répondent en priorité aux attentes du commanditaire. Sur l'évolution du financement du secteur associatif cf. Tchernonog Viviane : <http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/halshs-00623682>

Le mouvement de professionnalisation engagé au cours de la décennie 1990 prend des formes diverses. Chaque association en fonction de son histoire, de ses dynamiques internes, des valeurs qu'elle met en avant est amenée à se positionner vis-à-vis de la marchandisation de ses activités, de ses partenaires publics et privés, à faire face aux tensions liées à l'embauche de salariés et à la rationalisation de ses activités. La professionnalisation au sein du monde associatif présente donc plusieurs visages dont nous allons rendre compte à présent à travers une ébauche de typologie réalisée à partir de quatre associations différenciées par la taille<sup>15</sup> et appréhendées sous l'angle de leur rapport à la marchandisation d'une part et de leur inscription dans les réseaux et dispositifs d'autre part.

### ***3.1 Les associations face à la marchandisation***

Le processus de marchandisation des activités va de pair avec le maintien d'une activité bénévole. Si les APN sont unanimes pour dénoncer le « pillage » et la plus-value réalisés par certains bureaux d'études à partir des données associatives produites à titre bénévole, elles ne se positionnent pas toutes de la même façon par rapport à la marchandisation de leurs activités. Ainsi, deux de nos quatre associations de référence ont fait le choix de répondre activement aux demandes et aux sollicitations diverses en matière de données et d'expertise. Le Groupe naturaliste de Franche Comté (GNFC) tout d'abord, proche de l'Université, a en effet décidé, au tournant des années 2000, « *de se professionnaliser pour être efficace en tant qu'APN* » (entretien, 2005) et de salarier du personnel qualifié. Cette « entreprise associative », qui compte aujourd'hui 12 salariés et plus de 1 000 adhérents, a constitué sa propre base de données dans la perspective de produire de la « valeur ajoutée ». Ce faisant, l'association qui a intégré la LPO depuis 2007, cherche à concilier excellence scientifique et recours au marché. Son projet, à l'horizon 2020, prévoit notamment de recruter de nouveaux salariés et d'accroître de façon significative l'offre de prestations aux secteurs privé et public (expertise, démarche « éviter/réduire/compenser », assistance à maîtrise d'ouvrage, formation, etc.). Le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL), quant à lui, est issu du Centre régional de phytosociologie (CRP), association loi 1901 fondée en 1987 et agréée « Conservatoire botanique national » en 1991. Le CRP soutenu par les collectivités locales pour son activité d'intérêt général, se démarque des associations naturalistes classiques puisqu'il réunit, dès sa création, une majorité de professionnels. Composé aujourd'hui d'une cinquantaine de salariés, le CBNBL est l'« outil scientifique et d'expertise » pour la flore et les habitats naturels à l'échelle des régions Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie et Picardie. Il s'est doté d'un système d'information « Digitale » qui permet de gérer et de diffuser sur le web des informations sur la flore et la végétation de ces trois régions. Bénéficiant d'une légitimité scientifique incontestée, le Conservatoire s'apparente davantage à une institution para-publique dont le projet est avant tout formaté par des professionnels qui considèrent les données naturalistes comme un moyen d'autofinancement sans que cela ne suscite de débats dans ses rangs.

A l'inverse, la marchandisation des données naturalistes pose de nombreuses questions au Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON) et plus encore aux membres du Groupement de défense de l'agglomération de Montreuil (GDEAM) pour lesquels cette ressource dépend avant tout de leur projet associatif de protection de la nature sur un territoire et de formes de sociabilité auxquelles ils sont attachés. Le GON, longtemps composé exclusivement de bénévoles, a fait appel au cours des dernières années à des salariés dans le cadre du projet de constitution d'une base de données sur le patrimoine naturel

---

<sup>15</sup> Localisées pour trois d'entre elles dans le Nord-Pas-de-Calais et pour la dernière en Franche-Comté.

régional initié conjointement par la DREAL et la Région. Dans ce cadre, il assure le rôle de coordination pour la faune au sein d'un dispositif baptisé Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN). Les nombreux problèmes techniques liés à la constitution de cette base et les conditions qui encadrent la diffusion des données illustrent combien, pour les naturalistes amateurs, l'activité de collecte des données est inséparable d'une certaine forme de reconnaissance, de rapports de confiance et d'attachement à un territoire. L'implication du GON dans le RAIN a suscité de vifs débats en interne. Des voix se sont élevées pour dénoncer « *la présence de l'argent qui transforme une association de bénévoles en ONG avec ses employés et ses employeurs: on ne défend plus la nature, on ne l'observe plus pour essayer de comprendre comment elle fonctionne et essayer de la protéger du mieux que l'on peut, mais on l'observe pour maintenir le travail des employés de l'association* » (entretien 2007). Pour autant, le processus de professionnalisation est en cours et l'association emploie aujourd'hui cinq salariés. De son côté le GDEAM, association créée en 1972 pour lutter contre un projet de barrage sur l'estuaire de la Canche, se montre très critique vis-à-vis de la marchandisation des données. Aux yeux de ses responsables, les connaissances produites au sein de l'association s'inscrivent avant tout dans un objectif de défense du littoral. En s'affichant comme une association de « défense militante de l'environnement », le GDEAM se démarque d'une approche qu'il assimile à celle de « producteurs de données » « *au sens où les données sont prises comme des entités qui auraient une existence en elles-mêmes, indépendamment d'un contexte qui pour nous est décisif (.....)* » (entretien, 2011). Cette conception de la donnée n'est pas incompatible avec le choix de l'association d'embaucher des salariés au milieu des années 1990<sup>16</sup> pour diversifier ses activités en direction de la sensibilisation du public et de la réalisation d'études, dans un contexte d'urbanisation croissante du littoral.

### **3.2 Autonomie et inscription dans des dispositifs**

Envisagée maintenant sous l'angle de l'inscription dans des réseaux de plus en plus étendus (du local à l'international) et dans des dispositifs multiples, la professionnalisation ne s'avère pas toujours compatible avec les valeurs et les comportements mis en avant par les bénévoles à savoir la liberté d'action, la capacité d'initiative, l'existence d'attachements locaux et l'importance des relations de personne à personne. Ici encore coexistent plusieurs figures de la professionnalisation des associations selon leur degré d'inscription dans des réseaux et des dispositifs d'action publique. Parmi les quatre associations sélectionnées, la LPO et le CBNBL présentent un certain nombre de points communs. Leur appartenance à un réseau structuré à l'échelon national, la LPO pour l'un et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux pour l'autre, leur permet de tirer parti d'expériences et de compétences élargies y compris dans la capacité à drainer des ressources financières. L'affiliation de la LPO au réseau *Birdlife international* a constitué un puissant levier à la professionnalisation de cette association (emploi de salariés) et à son inscription dans les dispositifs d'action publique, à travers la mobilisation de fonds européens (fonds structurels et programmes Life). Pour autant, les activités de la LPO Franche-Comté s'appuient sur un réseau de bénévoles qui lui confère un véritable fonctionnement d'association tandis que le CBNBL n'a plus guère d'association que le nom.

Quant au GON et au GDEAM, ils se démarquent singulièrement des structures précédentes du fait de leur inscription prioritaire dans des réseaux régionaux et locaux. Leur fonctionnement reste largement structuré autour d'un projet associatif accordant une large place aux bénévoles tout en se différenciant sur un certain nombre de points. Le GON, en devenant l'interlocuteur

---

<sup>16</sup> L'activité de l'association s'appuie sur 300 adhérents et quatre salariés en 2013.

privilegié des pouvoirs publics pour la faune, trouve dans le dispositif du RAIN une forme de reconnaissance et les moyens de son fonctionnement. Il est cependant de plus en plus sollicité pour répondre à des missions de service public (mise à disposition des données, participation à l'inventaire ZNIEFF, aux documents d'objectifs Natura 2000, etc.) et se voit contraint à recourir à davantage de salariés. Le GDEAM manifeste quant à lui de la défiance vis-à-vis de dispositifs comme le RAIN, comme le souligne son directeur : « *C'est ça le fond du problème avec le RAIN : on passe de l'association qui a une capacité d'initiative et qui la fait partager, qui en fait profiter la collectivité, mais qui elle, en retour, profite de financements, à une structure qui n'est plus qu'une simple exécutante et qui répond à des commandes et est sous cahier des charges des pouvoirs publics. On ne peut pas être d'accord et on le fait savoir, mais on est en conflit avec tout le monde* » (entretien, 2011). A travers ces deux exemples, on perçoit que dans un contexte de réduction des dépenses publiques, la marge de manœuvre est étroite, aussi bien pour le GON qui « joue le jeu » des institutions que pour le GDEAM qui affirme son rôle de contre-pouvoir. Cherchant par des voies différentes une légitimité, les deux associations peinent ainsi à conserver leur autonomie.

Plus généralement, la difficulté pour les associations naturalistes qui mêlent dans des proportions plus ou moins fortes bénévoles et salariés, activités non marchandes et marchandes, consiste à maintenir l'équilibre entre, d'un côté, ce qui fait la raison d'être de l'association et, de l'autre, les moyens qu'elle met en œuvre pour assurer son fonctionnement (Enjolras, 1998 ; Laville *et al.*, 2001). L'une des manifestations de ces tensions réside, comme nous allons le voir à présent, dans les rapports parfois tendus entre amateurs et professionnels.

#### **4<sup>ème</sup> partie : Amateurs et professionnels, des groupes en tension**

Le mouvement de professionnalisation des associations qui s'incarne à travers l'embauche de salariés qualifiés d'une part et la rationalisation de la production des données d'autre part, introduit des logiques d'action qui entrent en tension avec les valeurs qui fondent le projet associatif et font parfois surgir des désaccords entre amateurs et professionnels salariés. Dans ce cadre, nous voudrions montrer que ces divergences prolongent en les renouvelant des rapports souvent complexes entre amateurs et scientifiques naturalistes et identifier les moyens mis en place au sein des associations pour rendre possible la cohabitation entre les protagonistes.

Au cours de la période antérieure au mouvement de professionnalisation, de nombreux écrits (Delaporte, 1984, Beaufort & Maurin, 1988, Rémy, 1995) témoignent de ce que la réalisation d'inventaires, la constitution d'atlas effectués sous le contrôle de professionnels et avec le concours bénévole des amateurs ont souvent été à l'origine de tensions entre les uns et les autres. C'est ainsi que les responsables de l'inventaire ZNIEFF ont été amenés à mettre en place un code de déontologie destiné à instaurer un climat de confiance (Beaufort & Maurin, 1988). Plus fondamentalement, la coexistence au sein des associations de membres aux profils et aux compétences très hétérogènes dont quelques scientifiques patentés, a été rendue possible grâce à une dynamique d'échange, de reconnaissance réciproque largement fondée sur la confiance et des relations de face à face ; les amateurs font appel aux scientifiques pour parfaire leur connaissance, acquérir une légitimité et réciproquement, les scientifiques s'appuient sur les amateurs en particulier les plus passionnés qui ne comptent ni leur temps ni leur argent pour accumuler des observations.

Or, l'embauche de professionnels qualifiés dans le monde associatif dans le courant des années 1990, traduit un changement profond au sein des associations qui s'accompagne parfois d'une disqualification du statut de l'amateur. Faire appel à des salariés qualifiés peut en effet vouloir dire que la capacité à maîtriser des procédures, le niveau de technicité, voire la qualité du travail effectué par les amateurs ne sont pas ou plus suffisants. L'accent mis dans le cadre du SINP sur la fiabilité des données est symptomatique du manque de confiance voire de la suspicion envers certaines associations composées en majorité d'amateurs. Les écarts entre professionnels salariés et amateurs bénévoles tendent ainsi à se creuser dans le cadre de ce que Béatrice Hibou qualifie de "bureaucratisme néolibéral" (Hibou, 2013) et également en lien avec la maîtrise des nouvelles technologies. Par ailleurs, le caractère de plus en plus prescriptif des tâches liées à la rationalisation de la collecte des données (utilisation d'outils informatiques, recours à des protocoles complexes) transforme l'activité des amateurs bénévoles, comme le suggère ce responsable d'association: « *Dans la vie personnelle et de loisirs, si je m'investissais dans une association pour aller voir les oiseaux ou les plantes et qu'on m'emmerde avec le GPS, le matériel informatique et des « tu feras ci, et tu feras ça » et bien je peux vous dire que j'adore les oiseaux mais les données, je vais les garder pour moi. C'est ce que pas mal de gens font, notamment dans la branche la plus ancienne* » (entretien, 2012). Si pour les plus jeunes, l'utilisation de ces nouvelles technologies est souvent plébiscitée, pour les plus âgés en revanche, cet excès de formalisme est vécu comme une source de contraintes qui va à l'encontre de la conception qu'ils ont de leur rôle de bénévole. Enfin, l'arrivée de salariés au sein de l'association introduit un autre décalage avec les bénévoles relatif à des questions de statut et de rémunération. L'embauche de salariés même en nombre limité pose donc la question du sens de la participation bénévole. « *Les gens sont très conscients de leur activité en tant que bénévoles [constate ce responsable d'association]. C'est quelque chose dont on est assez fier finalement. On met en avant le bénévolat. On prend du plaisir à titre individuel, on enrichit sa connaissance, c'est un acquis personnel. Mais dès qu'on fait remonter l'info (...) pas mal de gens identifient que ces données sont utilisées et font l'objet d'échanges financés, alors que c'est bien eux qui sont à la source* » (entretien, 2006). L'utilisation de l'activité bénévole à des fins marchandes apparaît là aussi comme une source de tension importante qui pose la question de la place des amateurs dans un contexte où se diversifient les formes d'appartenance locale et les modes d'engagement associatifs<sup>17</sup>.

A partir des matériaux empiriques issus de nos enquêtes, nous avons identifié deux types de stratégies visant à réduire les tensions au sein des associations. La première consiste à opérer un partage des rôles entre amateurs/bénévoles et professionnels. Dans ce cadre, les dirigeants des APN réservent aux premiers le travail d'observation, de collecte des données ainsi que la rédaction du bulletin de l'association et attribuent aux seconds la charge de constituer la base de données et des missions spécifiques en direction des pouvoirs publics<sup>18</sup>. « *On fait attention de ne pas faire le boulot des bénévoles parce que ce serait le meilleur moyen de se couper d'eux* » (entretien, salarié, 2011). « *Ça paraîtrait bizarre que certaines personnes soient payées alors que d'autres font le même travail sans être rémunérées (...) On a des salariés qui sont partis parce qu'ils croyaient qu'en venant ici ils allaient promener leurs jumelles !* » (entretien, directeur, 2011). Cet exemple illustre une volonté clairement affichée de la part des responsables de cette association de faire coexister une activité professionnelle orientée vers des missions de service public tout en conservant une dynamique associative centrée sur le bénévolat. L'autre stratégie observée s'appuie davantage sur un processus de qualification des amateurs à travers la mise en place de formations ouvrant droit à la possibilité de

---

<sup>17</sup> Nous pensons par exemple aux initiatives de type Vigie Nature ou encore à la création de réseaux structurés par le web comme *Tela botanica* qui renouvellent les formes d'implication collectives (Heaton et al., 2011).

<sup>18</sup> Ce découpage autorise cependant quelques dérogations.

financements<sup>19</sup>, ou pour d'autres à des rencontres régulières dans un laboratoire universitaire (cas de la SMNF) voire, pour les plus avertis, à la création de diplôme de l'enseignement supérieur. Autant d'initiatives qui apparaissent comme une forme de reconnaissance et de valorisation des compétences des amateurs et qui mettent l'accent sur le caractère polysémique associé à ces différents statuts, rendant la frontière parfois ténue entre "amateurs" et "professionnels" comme le suggère un amateur « chevronné » rencontré à l'occasion d'un stage de mycologie. *« Nous sommes presque tous des amateurs ici. Mais amateur dans le sens noble du terme c'est à dire qui ne compte ni son temps, ni ses moyens. On ne doit pas mendier pour aller chercher des crédits. Ce qu'on veut on l'achète soi-même. On prend tout le temps dont on a besoin, on n'a pas de délais pour faire quelque chose. C'est essentiel pour moi. (...) Les amateurs sont bien souvent les vrais professionnels. En Belgique, il n'y a que deux mycologues professionnels. Tous les autres sont des amateurs au sens noble du terme et ce sont eux les vrais spécialistes. Quant les deux professionnels ont un problème de détermination au niveau de certains champignons, c'est à nous qu'on les confie. Parce qu'eux n'ont pas le temps et doivent fournir des résultats »* (entretien, 2006). Cette remarque permet de rendre compte du fait que ce qui distingue l'amateur "chevronné" du professionnel réside moins dans les compétences dont il dispose que dans une forme d'engagement spécifique où la passion, le choix, le désir d'apprendre, l'absence de contraintes mais aussi l'esprit de responsabilité vis-à-vis de la nature occupent une place déterminante.

## Conclusion

Le processus de professionnalisation des APN que nous venons de présenter prend largement la forme d'une injonction émanant des pouvoirs publics et demandant aux associations d'appliquer des normes susceptibles de rendre plus « efficace » le travail de leurs membres. Nous avons évoqué les principales composantes de ce processus : inscription dans la logique du marché, développement d'une expertise de plus en plus pointue, diversification des sources de financement, insertion dans des réseaux toujours plus nombreux ou dans des dispositifs complexes. La recherche d'efficacité est légitimée par l'urgence qui s'attache à l'objectif de la conservation de la biodiversité. Opérateurs de politiques publiques désormais conviés à aller concurrencer d'autres institutions sur le marché, les APN doivent répondre aux appels d'offres et se conformer aux normes en matière de production de données (Alphandéry et Fortier, 2012). Ainsi, la professionnalisation qui peut être envisagée comme une « nouvelle norme gestionnaire » (Boussard, Demazière et Milburn, 2010, p. 18), se présente comme un instrument « orientant » les conduites des associations et de leurs membres dont nous avons analysé un certain nombre d'effets, notamment à propos des rapports entre amateurs et professionnels. De ce point de vue, nos travaux ont mis au jour deux figures de l'amateur. La première, qui va de pair avec l'embauche de salariés qualifiés, souligne en creux l'insuffisance des compétences de l'amateur. Elle rappelle la position subalterne instaurée par le terme même d'amateur, sans cesse appelé à justifier son activité aux côtés des scientifiques : « on est toujours l'amateur d'un plus scientifique que soi » écrit ainsi F. Charvolin (2009, p. 3) en paraphrasant un auteur de fables. La seconde renvoie au rôle essentiel joué par les amateurs « confirmés » dans la production des données, particulièrement dans les sciences de plein air. Le plus souvent guidés par la curiosité, la passion, la quête de reconnaissance, l'attachement à des formes de sociabilité et par le sentiment de responsabilité, ces amateurs sont pour une fraction d'entre eux peu enclins à se soumettre à de nouvelles prescriptions en matière de collecte de données dans un contexte où la technologie informatique occupe une place de plus en plus prégnante et où la complexité des dispositifs donne aux experts un pouvoir croissant.

---

<sup>19</sup> Cf le site de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Paca.

A rebours de la vision du spécialiste portée par la professionnalisation, cette figure valorisante de l'amateur donne lieu à différents types de représentations. D'abord, celle qui s'attache aux « passions cognitives » dont l'oxymore provoquant éclaire à nouveaux frais la posture de certains amateurs, qu'ils soient profanes ou chevronnés (Roux et al., 2009). Ensuite, celle de la convivialité qui insiste à la suite des travaux d'Ivan Illich sur la capacité des individus à devenir autonomes en acquérant et partageant les connaissances par eux-mêmes (Illich, 1973)<sup>20</sup>. Le portrait de l'amateur dressé par Patrice Flichy à l'ère du numérique correspond à cette deuxième figure : « Il ne cherche pas à se substituer à l'expert professionnel ; il développe plutôt une « expertise ordinaire » acquise par l'expérience qui lui permet de réaliser, pendant son temps libre, les activités qu'il aime et qu'il a choisies » (Flichy, 2010, 11).

Ces analyses diverses et parfois contradictoires de la posture de l'amateur éclairent en partie les raisons pour lesquelles, en dépit des injonctions à la professionnalisation, toutes les associations ne s'engagent pas dans ce processus. Certains observateurs font le constat d'une dichotomie croissante entre d'un côté des ONG de plus en plus riches et puissantes et de l'autre des associations en voie d'appauvrissement. « *En même temps, [fait remarquer ce responsable au MNHN, 2012], je ne suis pas certain que l'hyper professionnalisation n'aboutisse pas à des problèmes et à des retours de bâton compliqués, qui feront que l'on reviendra à des fonctionnements un peu moins professionnels, et où les bénévoles auront plus de place parce qu'on leur permettra d'en avoir une* ». Cependant, les situations observées sur le terrain restent multiples à l'image de ce que nous avons montré à travers l'ébauche de typologie. Elles sont à la fois le reflet de la pluralité associative mais aussi de la capacité de chacune à maintenir un équilibre entre le projet associatif et les moyens de fonctionnement, entre le marchand et le non-marchand, tout en permettant aux bénévoles/amateurs d'un côté et aux professionnels/salariés de l'autre, de cohabiter. Ces configurations diverses révèlent la capacité de réactivité, d'inventivité, voire de résistance des associations dans un cadre en pleine transformation.

Nos analyses mettent également en lumière que l'un des enjeux du processus de professionnalisation est l'émergence et l'affirmation d'une expertise de plus en plus technicisée et spécialisée portée par des salariés qualifiés au nom de l'efficacité et des lois du marché. Expertise qui tend à supplanter et à disqualifier les savoirs pratiques et d'expérience des amateurs, accroissant ainsi la distance entre les uns et les autres. La priorité accordée aujourd'hui au « rapportage »<sup>21</sup> des données tend à supplanter les savoirs fondés sur une connaissance fine du terrain qui faisaient la fierté et fondaient la reconnaissance des amateurs. C'est à un constat similaire que se livrent aujourd'hui les agents de terrain de l'ONEMA, dans le domaine de l'eau, autrefois plus connus sous le nom de « garde pêche ». Beaucoup de ceux qui avaient choisi ce métier par passion de la nature ne s'y retrouvent plus aujourd'hui face à la standardisation et à la parcellisation de leurs activités (cf. article dans le livre).

La dynamique de professionnalisation encore partielle à laquelle nous assistons aujourd'hui au sein du monde associatif soulève également la question du rôle et des missions dévolues aujourd'hui aux associations productrices de données. Doivent-elles s'apparenter à des entreprises associatives proches des bureaux d'études, capables de mobiliser des techniques et des outils performants ? Ou à l'inverse, doivent-elles exercer prioritairement une fonction de « vigie », compatible avec leur engagement durable sur un terrain et leur rapport privilégié à

---

<sup>20</sup> On pourrait également évoquer la représentation de l'amateur à travers les sciences citoyennes.

<sup>21</sup> Ou « reporting » en anglais qui consiste à communiquer à intervalles réguliers un ensemble de données permettant de mesurer les impacts des actions engagées.

cet espace ? A travers ces deux conceptions de l'expertise, celle qui relève de l'expérience quotidienne et celle qui appartient à une élite de spécialistes pour reprendre les termes de Richard Sennett (2010), c'est en effet la question du rapport au local qui est en jeu. L'expertise des naturalistes amateurs s'inscrit en effet dans la proximité géographique et dans une histoire alors que la démarche des professionnels qualifiés tend à se départir du proche et du particulier et à mettre en avant des considérations globales. Plutôt que de privilégier l'une ou l'autre approche ne faut-il pas les laisser travailler ensemble, au nom du pluralisme ? Plus encore, l'importance du rôle des associations ne réside-t-elle pas dans leur capacité à être des lieux de vigilance, de débats et d'action susceptibles de réunir experts et non-experts ? Nul doute en effet que la complexité des questions environnementales conjuguée à l'importance du sentiment de vulnérabilité et d'incertitude qui imprègne le corps social ne rendent nécessaire le recours à des connaissances diversifiées et susceptibles d'être partagées.

## **Bibliographie :**

Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y. (1991). *L'Équivoque écologique*. Paris, La Découverte.

Alphandery P., Fortier A. (2011). Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes, *Natures, Sciences, Sociétés*, 19, 22-30.

Beaufort (de) F., Maurin H. (1988). *Le secrétariat de la faune et de la flore et l'invention du patrimoine naturel ; objectif, méthodes et fonctionnement*. Paris, Secrétariat Faune-Flore/MNHN : 122 p.

Boussard V., Demazière D., Milburn P., (Eds.). (2010), *L'injonction au professionnalisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Chapoulie J.M. (1973). Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. *Revue française de sociologie*, XIV, 86-114.

Charvolin F., Micoud A. et Nyhart L.K. (2007). Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes. La Tour d'Aigues, Ed. de L'Aube.

Charvolin F., (2009) Qu'est-ce que les sciences citoyennes ? in *Observons la nature. Des réseaux et des sciences pour penser la biodiversité*. Brochure réalisée par Télabotanica, 2009, p. 3.

Delaporte Y. (1984). Des insectes et des hommes, *Les Temps modernes*, 450, 1235-1263.

Demazière D. (2009). « Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation Emploi*, 108, 83-90.

Dupré L., Micoud A. (2007). Savoirs publics sur la nature et politiques publiques de l'environnement : rôle et place des naturalistes amateurs et des professionnels, in F. Charvolin, A. Micoud et L. K. Nyhart (coord). *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 219-232.

Dussuet A., Flahault E. (2008). *Professionnalisation, qualification, reconnaissance : une articulation délicate dans le monde associatif*. Nantes, 29-30 sept. (doc en ligne)

Enjolras B. (1998). Crise de l'État-providence, lien social et associations : éléments pour une socio-économie critique, *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif, Revue du MAUSS semestrielle*, 11, 223-236.

Flichy P. (2010). *Le sacre de l'amateur, Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris, Seuil.

Fabiani J-L. (1995). La dynamique du mouvement associatif environnementaliste : éléments pour un état de la question. In Agostini F., Chibret R-P., Maresca B., Fabiani J.L. (Ed.). *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*. Paris, Crédoc, Tome 1.

Gorz A. (alias Bosquet M.). (1978). *Ecologie et politique*, Paris, Seuil.

Grandjou C., Mauz I. (2007). Un « impératif scientifique » pour l'action publique ? Analyse d'une compétition pour l'expertise environnementale », *Socio-logos*, 2.

Heaton L., F. Millerand, E. Crespel & S. Proulx., (2011). "La réactualisation de la contribution des amateurs à la botanique." *Terrains et travaux* 18:155-173.

Hely, M. (2011). Quelle professionnalisation pour le monde associatif ? Entretien par Yves Lochard, Nadège Vezinat et Arnaud Trenta, [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr) › *Revue* › *Essais & débats*, 25 nov. 2011.

Hibou B. (2013). *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Paris, La Découverte.

Illich I. (1973). *La convivialité*, Paris, Seuil.

Kohler RE. (2002). « Labscapes : naturalizing the lab », *History of science*, 40 : 473-501.

Ion J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin.

Larrère C., Larrère R. (2003). L'adoption de la biodiversité comme norme et ses effets sur les discours et les pratiques. Enquête dans les parcs nationaux, INRA.

Laville J-L., Caillé A., Chaniel P., Dacheux É., Eme B., Latouche S. (2001). *Associations, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte/MAUSS/CRIDA.

Maurin H. (1997). Les missions du service du patrimoine naturel (IEGB/MNHN) : connaissance et suivi du patrimoine naturel, espèces et espaces. Communication au colloque Espaces naturels terrestres : de la décision à l'action, AICEF, Orléans, octobre (supplément n° 35 de *Forestier*).

Micoud A. (2001) « La nébuleuse associative », in *L'Environnement, question sociale*, O. Jacob, 119-129.

Rémy E. (1995) L'élaboration d'un savoir naturaliste. *Etudes Rurales*, janv-mars, 137 : 55-72.

Roux J., Charvolin F., Dumain A. (2009) Les « passions cognitives » ou la dimension rebelle de connaître en régime de passion. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3, 369-385.

Sennett R. (2010) *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*. Paris, Albin Michel.